

# AVIS PUBLIC

## AVIS DE PROMULGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-08-0756

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 26 août 2024, le conseil municipal de la Ville a adopté la résolution numéro 2024-08-0756 accordant une autorisation portant le numéro de demande 2024-80133 pour la propriété située au 101, rue Court, en vertu de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* (L.Q., 2024, chapitre 2), initialement adoptée sous le projet de résolution numéro PR03-2024.
2. Que ladite résolution a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 13 septembre 2024.
3. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 26 août 2024 et peut être consultée au bureau du greffier, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ladite résolution entre en vigueur, selon la loi, le 13 septembre 2024.

Donné à Granby, ce 20 septembre 2024.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 20 septembre 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 20 septembre 2024.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier